

Vallée du Jourdain : libérer le poumon de la Palestine !

22 février 2013



la Croix

Voir sur LaCroix.com

Avec le vote récent à l'Assemblée générale de l'ONU, la Palestine vient d'être accueillie de plain-pied dans la communauté internationale. Mais pour que l'Etat palestinien ne soit pas à ranger définitivement au rang de chimère, il faut qu'il soit ancré à un territoire viable. Or contrairement à ce que d'aucuns peuvent parfois affirmer avec affectation, pour mieux masquer leur déni, la possibilité d'une Palestine existe. Encore faut-il que le territoire puisse donner sa pleine mesure.

Malheureusement, aujourd'hui, bien des entraves empêchent la vitalité du territoire de s'exprimer. C'est particulièrement le cas de la vallée du Jourdain dont les potentialités sont bien réelles. Il n'est qu'à regarder le versant jordanien de la vallée pour constater à quel point cet espace est propice au développement. L'usage de l'eau y a permis l'émergence d'une agriculture dynamique et le développement d'agglomérations dont le niveau de vie est tout à fait honorable ! Cette comparaison saisissante souligne l'étendue des verrous que les Israéliens ont installés sur un espace qui représente le tiers de la surface des territoires palestiniens.

Un « maximum de territoire pour Israël pour un minimum d'Arabes »

C'est dès 1967 que la vallée du Jourdain a commencé à être transformée par les nouveaux occupants israéliens. Au lendemain de la guerre des Six-jours, un plan de colonisation a été conçu par Yigal Allon, la priorité étant donnée à la vallée du Jourdain. Pensée à des fins stratégiques, la colonisation de cet espace fut facilitée par l'exode massif des Palestiniens lié à cette guerre, seule la ville de Jéricho n'ayant pas été « évacuée ». Selon le plan Allon, cette bande de terre fournissait « un maximum de sécurité et un maximum de territoire pour Israël pour un minimum d'Arabes ». Destinées à créer un glacis israélien, ces colonies se sont multipliées et densifiées après l'arrivée du Likoud en 1977.

Par-delà les colons, au nombre de quelque 9 500, c'est l'emprise territoriale des colonies et plus largement d'Israël qui pose problème dans la vallée du Jourdain. Depuis 1967, les Palestiniens sont fortement contraints dans leur accès à l'eau souterraine, seule la compagnie israélienne Mékorot pouvant forer en

profondeur pour approvisionner les colonies de la vallée et celles des autres secteurs de la Cisjordanie. Par ailleurs, bien des pans de terres fertiles ont été confisqués pour les allouer aux exploitations coloniales qui vendent dattes et agrumes sur les marchés internationaux en violation du droit international. Ainsi entre les confiscations foncières et le difficile accès à l'eau, les Palestiniens utilisent huit fois moins de terres agricoles que ne le font les Jordaniens de l'autre côté du Jourdain. Le pastoralisme longtemps très pratiqué dans la zone est lui aussi considérablement entravé par les spoliations foncières et la transformation de terrains de parcours en zones d'habitat colonial.

A tout cela s'ajoute le découpage territorial depuis les accords d'Oslo, qui veut que la vallée du Jourdain soit classée en zone C. Autrement dit, depuis cet accord intérimaire devenu durable, les Israéliens exercent une souveraineté totale sur 94% de la vallée. Les aménagements palestiniens quels qu'ils soient et les permis de construire sont donc ainsi dévolus au pouvoir arbitraire israélien. Autant dire que les possibilités de croissance de l'habitat y sont très limitées. Il faut ajouter que l'accès à la vallée est étroitement contrôlé par Israël. L'Etat hébreu empêche ainsi l'entrée des Palestiniens autres que les résidents, dont le nombre de 60 000 est très en deçà de la population palestinienne cinq fois plus nombreuse à la veille de la guerre des Six-jours. Entre cet exode de 1967 et cette actualité à tout le moins difficile - l'établissement impossible des Palestiniens venus d'ailleurs et un chômage élevé qui pousse parfois au départ -, la vallée du Jourdain apparaît bien vide à celui qui la traverse. Le contraste est particulièrement saisissant entre cette région à haut potentiel et les densités élevées de Ramallah et plus encore de la bande de Gaza.

Un potentiel agricole et touristique important

S'intéresser à la vallée du Jourdain est donc d'une actualité vibrante à un moment où l'affirmation d'un Etat palestinien suppose qu'une réflexion territoriale soit conduite. Dans cet espace, situé dans l'ancienne faille qui s'étend du rift africain jusqu'à la Turquie, les possibilités agricoles sont réelles : l'eau du sous-sol y est abondante, les sols y sont profonds et le climat chaud y permet des cultures toute l'année. Une récente étude de la Banque mondiale a montré que, si les restrictions israéliennes étaient levées dans la vallée, 50 000 donums supplémentaires pourraient être très rapidement cultivés en légumes, fleurs et aromates, ce qui représenterait une valeur ajoutée d'un milliard de dollars, à la condition bien sûr que des unités de transformation y soient établies. La Banque mondiale propose également un scénario encore plus ambitieux qui souligne en creux l'ampleur de la perte économique que la spoliation foncière fait subir aux Palestiniens de la vallée du Jourdain.

Toutefois, les possibilités ne se réduisent pas à l'agriculture. Dans une zone qui a vu s'ériger la première ville du monde - Jéricho - et où coule le célèbre fleuve du Jourdain, les possibilités touristiques y sont également avérées. Enfin, n'oublions pas que la vallée du Jourdain borde une partie de la mer Morte dont le potentiel économique peut s'exprimer, surtout si les projets de sauvetage à l'étude aujourd'hui sont mis en œuvre.

Le mal-développement de la vallée du Jourdain n'est donc pas une fatalité. Les voisins jordaniens en offrent la démonstration tous les jours. Redonner aux Palestiniens l'usage de la vallée, c'est permettre à ses résidents d'y vivre dignement, c'est donner à la Palestine un poumon nécessaire et c'est ainsi promouvoir la paix que beaucoup espèrent !

- Pierre Blanc, Enseignant-chercheur au Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM), et rédacteur en chef de la revue Confluences Méditerranée
- Attili Shaddad, Ministre palestinien de l'Eau
- Al Fahoum Hael, Ambassadeur de Palestine en France
- AÏCHI Leila, Sénatrice
- Amirshahi Pouria, Député
- Billout Michel, Sénateur
- Blandin Marie-Christine, Sénatrice
- David Annie, Sénatrice
- De Montesquiou Aymeri, Sénateur

- Demessine Michelle, Sénatrice
- Fontaine Jacques, Maître de conférences honoraire à l'Université de Franche-Comté
- Romagnan Barbara, Députée,
- Aurenche Guy, Président Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement-Terre Solidaire
- Bidard Danielle, Présidente Association « Pour Jérusalem »
- Buttin Maurice, Président Comité de Vigilance pour une Paix réelle au Proche-Orient
- Garrigos Geneviève, Présidente Amnesty International France
- Hébréard Jean-Marc, Association Française France Palestine
- Jammet Marie-Paule et Huet Jean, Présidents Fédération Artisans du Monde
- Khader Sami, directeur Ma'an Development Center
- Khderat Fathy, coordinateur Jordan Valley Solidarity
- Lefort Jean-Claude, Président Association France Palestine Solidarité
- Lombard Roland, Président Collectif Interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes
- Nancy Claire, Présidente Women's International League for Peace and Freedom - France
- Olf-Rastegar Perrine, Présidente Collectif Judéo-Arabe et citoyen pour la Paix
- Peugeot Patrick, président Cimade
- Schmitz Christian, Président Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement
- Soulage François, Président Secours Catholique-Caritas France
- Stenger Marc, Président Pax Christi France
- Tartakowsky Pierre, Président Ligue des Droits de l'Homme

• Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Espace presse](#) > [Communiqués](#) >

• Adresse de cet article :

<https://plateforme-palestine.org/Vallee-du-Jourdain-liberer-le-poumon-de-la-Palestine>